

Les victoires pro-choice

Elisabeth Dole future présidente ?

Depuis les années Reagan, les prolifistes accumulaient victoire sur victoire notamment au niveau juridique où ils ont obtenu l'émergence d'une législation protégeant les droits du fœtus (voir Prochoix n°6). Mais, alors que la Christian Coalition et les républicains se fourvoient dans le procès en destitution de Clinton, leurs bastions commencent à tomber.

Le 5 novembre 1998, malgré une faible mobilisation pro-choice et une forte mobilisation prolifiste, un juge fédéral, John G. Heyburn, a considéré que la loi récente interdisant l'avortement par "naissance partielle" dans l'état du Kentucky était inconstitutionnelle. Une de ses justifications était qu'on ne pouvait pas sauver la vie de la mère dans ce cas là.

Autre coup dur, le 3/11/1998 avait lieu en Californie le renouvellement des 7 juges de la Cour Suprême. Pour avoir annulé une loi obligeant les services sociaux à informer les parents des jeunes femmes désirant avorter (la loi de notification parentale), deux d'entre eux étaient devenus les têtes de turc du mouvement pro-vie. Une grande campagne pro-vie a suivi, mais cette fois les prolifistes disposaient d'un budget de communication dix fois supérieur et les deux juges ont été réélus avec des suffrages très importants.

Enfin, bonne nouvelle, Hillary Clinton est donnée gagnante dans le cas où elle se présenterait au Sénat dans l'Etat de New York contre le maire actuel de la ville.

A l'heure où l'affaire Lewinsky n'en finit plus d'empoisonner le mandat de Bill Clinton, les candidats à la candidature de chaque parti sont d'ores et déjà passés au scanner de la presse pro et antichoice. Côté démocrate, Al Gore est l'objet de toutes les attentions. Le vice-président passe pour un démocrate brillant, intelligent et efficace... Bref, il n'a qu'un défaut, suffisamment important toutefois pour inquiéter son électorat : sa femme est impliquée dans plusieurs réseaux "pro-vie". Les républicains eux, ont décidé de féminiser leur image un peu trop machiste grâce à la candidature à l'investiture d'Elisabeth Dole, la femme d'un ténor du mouvement. Mais là c'est le peu d'enthousiasme anti-avortement de la candidate républicaine qui inquiète sérieusement l'électorat "pro-vie".

Présidente de la Croix Rouge, mariée à un sénateur républicain du Kansas insoupçonnable d'affinités démocrates, Elisabeth Dole se voit reprocher par plusieurs éditorialistes pro-life — tels que Steven Ertelt de *Prolife infonet news* — d'être constamment allusive sur le sujet. Dernier exemple en date, interrogée le 5 janvier sur CNN, le journaliste Wolf Blitzer lui demande :

"quelle est l'importance de la question de l'avortement pour vous?" Réponse d'Elisabeth Dole : "Et bien pour le moment, je ne veux vraiment pas entrer dans le débat politique. Comme vous le savez la Croix rouge est basée sur une tradition de vérité, et cette quête implique de ne pas être se prononcer sur des questions politiques". Ennuyeux pour une candidate. Prudence ou vrai malaise ?

D'après *Prolife news*, Mme Dole a toujours eu du mal à s'exprimer sur la question. Le 26 novembre 1990, elle se dit prolifiste mais déclare dans le même article que l'avortement n'est pas une question importante. Elle empire son

cas lorsqu'elle explique un peu plus tard admettre l'avortement en cas d'inceste, de viol ou quand la vie de la femme est en danger. Pas de quoi fouetter un conservateur mais suffisamment pour la faire passer pour la pire des prolifistes sanguinaires aux yeux des républicains "pro-vie". Après avoir raconté comment Bob Dole a commencé sa carrière en tant que démocrate, la biographe de son mari, Carolyn Mulford, soupçonne elle aussi Elisabeth Dole d'avoir été pro-IVG jusqu'au "renouveau spirituel" des années 80. Voilà qui nous promet une belle campagne électorale...

Fiammetta Venner

ORDRE MORAL GO HOME!

